



Mairie

Tél : 03 88 70 57 19

@/ : mairie.saesso@wanadoo.fr

Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Notre pays sera représenté par 79 eurodéputés, élus pour 5 ans, qui intégreront le parlement européen qui en comptera au total 705. Les thématiques de prédilection des eurodéputés sont les transports, l'énergie, l'environnement, l'immigration qui font l'objet de lois qui, dès lors qu'elles sont votées au niveau européen, s'appliquent dans l'Hexagone et dans les 26 autres pays de l'Union.

Si les pouvoirs du Parlement européen n'ont cessé de s'accroître, les domaines tels que la fiscalité, la sécurité sociale, la défense, la politique étrangère ou le programme des politiques économiques, demeurent dans le giron du Conseil de l'Union européenne. Au mieux, le Parlement dispose d'un pouvoir de consultation, limité par la volonté des Etats membres de l'Union de maintenir leur souveraineté nationale. Louise Weiss s'était prononcée sur l'Europe de la manière suivante, le 17 juillet 1979

" Les institutions européennes ont fait des betteraves, du beurre, des fromages, des vins, des veaux, voire des cochons européens. Elles n'ont pas fait d'hommes européens. Ces hommes européens existaient au Moyen Age, à la Renaissance, au siècle des Lumières et , même, au XIXème siècle. Il faut les refaire"

Nous avons donc toutes les raisons d'aller au bureau de vote ouvert le 26 mai de 8h à 18h.

Point sur les finances : Les comptes 2018 de la commune

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Recettes :515690.48€	Recettes :364629.85€
Dépenses :419297.70€	Dépenses :149 479.52€
Solde :96392.78€	Solde :215 150.33€
Report 2017 :238644.36€	Report 2017:-89227.77€

Excédent global de l'année 2018 :335037.14+125 922.56= 460 959.70€

Budget primitif 2019 :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses et recettes :644841.14€	Dépenses et recettes :667959.70€

Les taux d'imposition 2019 et les contributions directes

	<u>Bases locatives</u>	<u>Taux d'imposition en%</u>	<u>Produits</u>
<u>Taxe d'habitation</u>	540400	11.04	59660€
<u>Taxe sur le foncier bâti</u>	433000	11.76	50921€
<u>Taxe sur le non bâti</u>	62600	43.00	26918€

Les taux d'imposition communaux 2019 restent inchangés. Les bases locatives augmenteront de 2.2%, hausse calculée et décidée par les services fiscaux de l'Etat.

Social : Relogement de M.Charles Blaison

La Commune, avec l'aide de la commission Action Sociale, a été amenée récemment à faire une déclaration à M. le Préfet pour mise en danger de la personne à l'encontre de M. Charles Blaison, compte tenu des débris stockés au fil des ans, d'une fuite d'eau, d'un état très dégradé de l'installation électrique et de la présence de nuisibles. Après une réunion avec les services de la sous-préfecture de Saverne et l'Agence Régionale de la Santé et une visite des lieux et des conditions de vie de l'intéressé, un arrêté préfectoral de mise en demeure d'effectuer des travaux d'urgence d'évacuation a été pris le 15 janvier 2019 par M. le Préfet de la Région Grand Est. M. Blaison n'ayant pas les moyens matériels, physiques et financiers de désencombrer sa propriété, c'est la Commune qui a pris en charge l'exécution des travaux prescrits par l'arrêté préfectoral et qui a avancé les fonds pour leur financement (8100€ ttc). Les travaux de désencombrement et de dératisation ont été effectués au mois de février par une entreprise spécialisée. La commune sollicitera un remboursement à l'intéressé sous forme de titre de recette correspondant aux dépenses avancées pour cette opération selon un plan de remboursement prédéfini. Une expertise commanditée par l'ARS a confirmé que l'immeuble est inhabitable en l'état et un nouvel arrêté préfectoral classera prochainement l'immeuble en insalubrité irrémédiable. Dans ce cas la commission Action Sociale de la commune ainsi que les services sociaux du Département s'emploieront à trouver à M. Blaison un nouveau lieu de résidence adapté à sa situation. M. Blaison aura l'obligation de s'y soumettre.

A l'agenda des manifestations du village

■ Des travaux de renforcement du réseau électrique auront lieu dans la rue Neuve, dans la rue Principale et dans la rue de la Libération du 17 au 25 avril. Un arrêté de circulation est affiché en mairie.

■ La collecte des ordures ménagères du mercredi 1er mai sera reportée au samedi 4 mai, veillez à bien sortir les poubelles le vendredi soir.

- 19 et 20 Avril : en matinée, Osterputz dans la commune, les bénévoles sont les bienvenus
- 22 Avril : chasse aux œufs pour les enfants de 3 à 8 ans (sur invitation)
- 27 Avril : matinée collecte de fonds pour le lutte contre le cancer : Une rose, un espoir
- 27 Avril : après midi « Atelier Sciences » ouvert à tous organisé par le Réseau Animation Jeunes
- 27 Avril : en soirée concert de l'ASAMOS - le dimanche 5 mai: sortie de l'ACSF voir flyer ci-joint
- 12 Mai : Saesso- Jeux organisés par le Conseil Local des Jeunes
- 15 Mai : Don du sang organisée par la section locale

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques

Votre Maire

